

n° 2862 da u 31 d'ottobre à u 6 di nuvembre di u 2024

ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

58^a annata
Prezzu 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Cap'artìculu

p.3

Catherine Vautrin : pas très rassurant !

Les idées reçues les plus fortes sont celles qui arrangent tout le monde, d'un extrême à l'autre des positionnements politiques, aussi bien ceux qui veulent pourfendre le « colonialisme qui a conduit la Corse à l'abîme économique », que ceux qui rejettent toute autonomie de la Corse au nom d'une impuissance présentée comme insurmontable pour le peuple corse à faire face à ses besoins économiques. Mais la Corse des années 2020 n'est plus la Corse des années 1960. Loin de là. Da leghje p.6-7

Ecunumìa

Sortir du cliché d'une Corse « économiquement à genoux »

Addictions-Pauvreté, sortir du piège

Mettre en synergie nos moyens
pour en décupler l'efficacité

p.10-11



L'associ danu forza à e nostre lotte

L'associ fàcenu cresce e nostre lotte. Eccu a sèguita di a nostra rubrica per salutà u so impegnu. Sta settimana, parlemu di l'associu Mimoria di u Fium'Orbu.



Mimoria di u Fium'Orbu

A nostra stòria hè ricca è à tempu tremenda. Hè a stòria d'un isula mondu volta conquistata, in core di Mediterràniu, spàziu puliticu strattègicu, cù e grande strade marittime di u cumerciu. S'hè sempre rivultata è l'hà pacatu da u sacrificiu di troppu di i so figlioli... Terra bramata, terra di suffrenza è dolu. Terra d'un pòpulu curagiosu ch'ùn vulia sottumèttesi. Oghje mondu eroi sò scurdati... ancu assai certi associ pròvanu à fà cunnosce a so stòria, cum'è l'associu di u Ricordu di Ponte Novu, o a Mimoria di u Fium'Orbu. Creatu in u 1993 da Remondu Ottomani è Petru Santoni, Mimoria di u Fium'Orbu hà festighjatu i so 30 anni in 2023. U so scopu hè di fà cunnosce a stòria di u Fium'Orbu, è di difende a lingua è a cultura corsa pruvendu à rimette in memoria i fatti stòrichi ch'anu marcatu i paesi di u rughjonu.

In u 1808, a Corsica era insanquinata da e mullizose culonne di u generale Morand ch'è feranu nasce e spressioni popolare *Ghjustizia Morandina* o *Ch'ellu ti ghjunghji à Morand!*... U generale ùn risparmià à nimu. U minimu incidente d'un pòpulu ch'è soffre a miseria è ùn s'hè scurdatu di Ponte Novu, hè l'occasione di sparghje u so terrore.

U 6 di ghjugu, vole punisce e fucilate contr'à una gendarmeria in Prunelli di u Fium'Orbu u 21 di maghju, da paisani sprezzati ch'è vulianu fà sente a so zerga. Sbarca Morand cù 400 suldati è arresta 167 omi da 15 à 80 anni in l'Isulacciu, solu per vindicassi postu ch'è rispunsèvuli di l'attaccu di a gendarmeria anu pigliatu a machja.

Nove sò ghjudicati di manera speditiva in Bastia, è fucilati u 4 d'aostu. L'altri sò mandati in e prigioni di Tulò è d'Embrun, ghjittati ind'è fosse puzzicose induv'ella corre a rimigna, topi, scaravagli, è malatie da tutte e mamme. Sò seppelliti vivi... A maiò parte ci sò morti in pochi mesi. Mancu unu ùn hà pussutu rivede u so paese. U Cuntinente hè statu a so tomba...

L'associu Mimoria di u Fium'Orbu, presidatu oghje da Ghjuvan'Francescu Vinciguerra, prova à fà cunnosce sta stòria, urganizendu tutti l'anni una cummemurazione per ramentà sso martoriu. A ghjente hè chiamata à adduniscesi per rèndeli umagiu cù una messa è fiori sposti in pede di a stela inaugurata da l'associu in u 2023, accant'à a quella inaugurata in u 1979. Anu cusì pussutu scrive tutti i nomi di ssi disgraziati da ch'è nimu ùn si ne scordi. L'associu dà dinù conferenze stòriche è mette in ballu manifestazioni culturale à longu à l'annata. Ramentassi a stòria hè una manera di riacquistà un passatu, una cultura, un identità. Hè impurtante pè a giuventù da ch'è cunnosci e so ràdiche. Hè impurtante dinù ch'è ci fussi una ricuniscenza di e stituzioni corse.

In u Fium'Orbu, in Niolu, in Ponte Novu, ssi martòrii sò a nostra memoria cullettiva.

Dice a stela di l'Isulacciu: «*In ricordu di 167 omi da 15 à 80 anni, arrestati in la ghjesa di l'Isulacciu di Fium'Orbu u 6 ghjunghju 1808 da ordine di u Generale Morand. Dipurtati in li prigioni francese induve li mòrsinu tutti.*»

Ch'elli ripòsinu in pace. ■

Accapu di a reddazione

U Scopaff

U Scopaff hè un cumitatu tècnicu di l'Unione auruepa ch'è travaglia nant'à i vegetali, l'animali, l'alimentazione... tuttu ciò ch'è concerna ciò ch'è no truvemu ind'è nostri piatti (*Standing Committee on Plants Animals Food and Feed*). Vale à di l'impurtanza di st'arnese ch'è indita è cuntrolla e misure prese da l'Unione auruepa pè a securità di l'alimentazione è di e sumente, a salute di l'animali, o di e piante. S'impegna à a sorveglianza di l'organismi geneticamente mudificati (OGM), i prudutti fitosanitarii, a securità di a catena alimentaria eccètera. Ma in realtà hè una struttura più pulitica ch'è scientifica, postu ch'è ella hè cumposta da rapresentanti di i Stati membri ch'è cùranu u so interessu anzituttu. È face un pezzu ch'è ellu conta, postu ch'è ellu hè statu creatu in u 1966! Hè un rolu impurtantissimu per un dettu ind'è l'autorisazione di i pesticidii è si trova in core à e decisioni di i regolamenti di a pulitica agricola è di tuttu ciò ch'è concerna a prutezzione di a biodiversità. Ghjè ellu ch'è sorveglia l'aplicazione di e lege auruepe, da ch'è sianu «*pratiche è efficace*»...

L'associ di a difesa di l'ambiente, cum'è Pollinis ch'è scumbatte pè a salvezza di l'ape, dinunzianu l'opacità tutale di e decisioni è di u contenu di i cartulari di u Scopaff. Ùn si cunnoscenu mancu i nomi di i so membri! Pollinis hà fattu un inchiesta da sapenne di più nant'à st'organismu ch'è tene sicretu u so funzionamentu è e so deliberazioni. S'hè imparatu cusì ch'è l'impresa di l'agrichimia ci anu u so pesu, à u cuntrariu di l'associ di a difesa di l'ambiente, è di u semplice citatinu auruepu.

Pollinis scumbatte contr'à e neonicotinoidi, ste molecole ch'è cumpòneni certi insetticidii è pruvuchèghjanu a morte di l'ape è tutti l'insetti pullinistratori. L'autorità sanitaria auruepa (EFSA) hà rispostu mettendu in ballu testi specifichi per l'ape per studià di manera più precisa l'effettu di ogni pesticidii nant'à l'ape, i bufoni è altri pullinistratori. U scopu hè di pudè interdise i prudutti periculosi rispunsèvuli di a calata di l'insetti ind'è a natura.

Ma ghjè u Scopaff ghjustu à puntu ch'è deve validà ssi testi... L'industriali fàcenu fronte contr'à ssi testi è u Scopaff l'aiuta. Hà frinatu quant'ellu pudia a so validazione, ghjuridicamente o ind'è a pubblicazione di i protocoli. E multinazionale di l'agrichimia si sò dati di rimenu da pudè impedisce a lotta contr'à i neonicotinoidi. U so lobby hè ultraputente, ùn mancanu di soldi per pacassi esperti è avucati à buzeffu, urganizà conferenze è eventi, allucinà l'eletti è i mèdia, cumbriculà è mette u dūbbitu nant'à e cause di a morte di l'ape è e conseguenze di i neonicotinoidi, porghje minaccia nant'à l'impiechi, sin'à attaccà in ghjustizia!... Face più di vint'anni ch'è l'industria di l'agrichimia mette tràmpali à e dumande di l'EFSA è, à traversu u Scopaff, influenza e decisioni finale di l'Unione auruepa.

In 2018, u Scopaff hà ricusatu à Pollinis u drittu di cunsultà documenti interni per dimustrà u blucchime di l'interdizione di i neonicotinoidi. Dapoi, una battaglia hè ingagiata per ubligà u Scopaff à rende trasparente a so azione. U mediatore auruepu li hà datu ragiò. Un ricorsu hè dunque postu di fronte à a Commissione auruepa da ch'è ella rispondi à ssa dumanda. Per appughjala sò decine di millaie i citatini à avè ziffratu a petizione di Pollinis per dumandà a trasparenza di u Scopaff. Voi dinù ziffrate. ■ **Fabiana Giovannini.**

<https://mobilisation.pollinis.org/desarmons-les-lobbys/>



Infurmazione: Facebook «*Associu Mimoria Diu Fiumorbu*»



Catherine Vautrin

Pas vraiment rassurant !

Le voyage officiel de la ministre du Partenariat avec les Territoires et de la Décentralisation, officiellement en charge du dossier corse, s'est étiré sur plusieurs jours. Il laisse un sentiment mitigé. Le « dossier corse », celui de l'autonomie, semble renvoyé à plus tard, et les « dossiers corses », ceux du quotidien, celui de la vie chère, celui du budget de la Collectivité de Corse, celui de l'avenir des ports et des aéroports, celui des difficultés économiques, restent sans réponses.

À titre de comparaison, on peut se rappeler le voyage en Corse de Gérard Darmanin qui, par son discours prononcé lors de la commémoration Erignac en février 2023, avait relancé des discussions alors enlisées dans les embrouilles judiciaires à propos de la libération de Pierre Alessandri et Alain Ferrandi. « *Un discours politique à vocation historique* » avait alors titré ARRITTI : les propos beaucoup plus lénifiants de Catherine Vautrin durant les quatre jours passés à sillonner la Corse ne sont clairement pas du même acabit. On connaît la suite des événements après le discours de Gérard Darmanin de février 2023 : Emmanuel Macron s'invitant à la réunion du Comité stratégique en avril place Beauvau, puis venant devant l'Assemblée de Corse prononcer le mois de septembre suivant son discours sur la possibilité d'une autonomie avec pouvoir législatif, jusqu'aux « écritures constitutionnelles » de l'accord de Beauvau signé en mars 2024, un an après.

Depuis juin, et la dissolution impromptue de l'Assemblée nationale, le dialogue entre la Corse et Paris est resté en panne en raison de la crise politique au sommet de l'État. Celle-ci n'est pas résolue, loin de là, et on savait à l'avance que cela limiterait les engagements de la Ministre. De là à presque évacuer toute référence à l'autonomie dans ses discours, alors que le président de la République et son prédécesseur ministre en charge du dossier l'avaient mise en avant, il y a clairement le choix de freiner le processus engagé.

Les éléments de langage préparés avant sa venue ont privilégié la reprise d'une rengaine inventée en son temps par Valéry Giscard d'Estaing, au lendemain des événements d'Aleria et bien avant le statut particulier décidé par François Mitterrand qui lui a succédé : « *il n'y a pas de problème corse, il y a des problèmes en Corse* ».

Toute la galaxie des successeurs des barons du clanisme d'alors, héritiers de Jean Paul de Rocca Serra, Emile Zuccarelli et François Giacobbi, comme les nouveaux CFR du

Rassemblement national, ont applaudi à ces propos de la ministre, au nom de la « *Corse du quotidien* », comme si la Corse d'aujourd'hui était détachée de son passé et n'était pas amenée de préparer son avenir.

Cependant, la déception quant au contenu de ce voyage ne doit pas nous faire ignorer ce qui en fait la première importance : il a eu lieu ! Dans le contexte politique difficile du moment, illustré par les débats budgétaires chaotiques en cours à l'Assemblée nationale, le premier des risques était que la Corse soit écartée de l'agenda politique national. Ce n'est donc pas le cas.

Un calendrier a même été précisément posé par Catherine Vautrin, avec la perspective d'un Congrès à l'automne l'an prochain. D'ici là, les Commissions des Lois du Sénat (c'est en cours), puis de l'Assemblée nationale, donneront leurs avis sur les « écritures constitutionnelles » adoptées par l'accord de Beauvau, avant que le président de la République ne rédige sa proposition de réforme constitutionnelle sur laquelle les deux Assemblées devront délibérer en termes identiques, avant l'été. Ce qui ouvrirait alors les portes du Congrès de Versailles à la réforme constitutionnelle qui permettra l'autonomie de la Corse.

Tamanta strada! *diront les plus pessimistes*. Raison de plus pour ne pas s'en détourner nous-mêmes ! En restant concentrés sur le « problème corse », et sa solution par un statut d'autonomie, tout en apportant, sans démagogie, des réponses efficaces aux problèmes de la Corse du quotidien. ■



Venue de Catherine Vautrin en Corse

Tout reste encore possible

Le 9 octobre dernier, lors de la séance de questions au gouvernement, le député nationaliste Michè Castellani interpellait la ministre du Partenariat avec les territoires et de la décentralisation sur les intentions du gouvernement concernant la Corse et l'avenir du processus qui doit la mener vers l'autonomie. En réponse, Catherine Vautrin, qui est en charge du dossier, annonçait une visite sur l'île fin octobre afin de rencontrer les différents acteurs. C'est aujourd'hui chose faite et on vous en dit deux mots.

Après des rencontres avec les maires et les partenaires sociaux insulaires, sa visite a été principalement marqué par plusieurs entrevues au grand hôtel de la Collectivité de Corse avec le Conseil exécutif et son président, la présidente de l'Assemblée, avant de se conclure par un échange avec une délégation de conseillers représentants les différents groupes de l'Assemblée de Corse.

À la fin de la rencontre, le président Simeoni s'est montré confiant mais surtout plus que jamais déterminé à concrétiser le processus initié s'inscrivant dans une démarche d'espoir.

Traiter les problèmes du quotidien

Durant l'entretien, le Conseil exécutif a défendu le traitement des problèmes du quotidien notamment le sujet des infrastructures, des déchets, de la santé, des prix des produits de première nécessité, du logement et de l'énergie tout en démontrant pour chaque domaine la possibilité de faire mieux et plus grâce à un statut d'autonomie.

Si la ministre Vautrin aurait exprimé la volonté de « remettre le dossier corse sur de bons rails », la prudence reste de mise pour les élus de la majorité dans un contexte d'instabilité politique nationale.

Transfert de la CCI à la CdC

Également au cœur des discussions, le transfert de la Chambre de commerce et d'industrie sous la gestion de la Collectivité de Corse, tel que réclamés par les élus et les syndicats qui ont travaillé en concertation sur ce sujet. L'État s'y était d'ailleurs engagé avant d'émettre des réserves. La pression menée par l'exécutif avait fini par porter ses fruits avec la signature d'un accord avec le gouvernement réaffirmant l'engagement de l'État, et se disant prêt à une évolution de la loi afin de garantir la conformité du statut de syndicat mixte ouvert. La ministre a profité de l'occasion pour

Abbonamentu

ARRITTI

Pigliu un abbonamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

- Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
- Eccu un sustegnu in più di€
- Primu abbonamentu
- Riabbonamentu

Casata, Nome (nom, prénom) :

Indirizzu (adresse) :

Telèfonu (téléphone) :

Mel :

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica



Si la ministre Vautrin aurait exprimé la volonté de « remettre le dossier corse sur de bons rails », la prudence reste de mise pour les élus de la majorité dans un contexte d'instabilité politique nationale.

annoncer une réunion de travail à ce sujet le 31 octobre prochain avec les acteurs de la Collectivité et de la Chambre de commerce.

Évolution institutionnelle

Concernant l'évolution institutionnelle, à défaut d'engagements nets, Catherine Vautrin a donné le sentiment d'être à l'écoute des revendications insulaires et volontaire pour mener à terme le processus, sans faire table rase des engagements pris par l'état le 12 mars place Beauvau et des différentes délibérations adoptées par les élus de la Corse depuis

l'ouverture du processus.

Elle a semblé vouloir se placer au-delà de quelconque posture idéologique ou arbitrage personnel sur la question, mais en simple représentante de la volonté qui découlera des différents travaux parlementaires en cours.

À voir si cette position sera positive pour la Corse. En attendant, la clé semble se trouver dans le travail actif mené par les parlementaires nationalistes à Paris et dans la capacité de l'exécutif à continuer d'imposer la Corse en haut de la pile des priorités à traiter. ■

Florian Riolacci.

Processus de Beauvau

Le soutien de la Fédération R&PS

La Fédération Régions & Peuples Solidaires s'est exprimée lors de la venue de la ministre Catherine Vautrin en Corse. Extraits.

« R & PS engage solennellement Catherine Vautrin à tourner le dos aux réflexes jacobins qui depuis des décennies ont régulièrement alimenté les tensions, comme encore récemment dans le dossier de la privatisation, refusée par les Corses, de leurs ports et aéroports. L'autonomie est le statut ordinaire en Europe pour des territoires insulaires comparables à la Corse, et leur situation constitutionnelle différente des régions de droit commun a apporté des réponses apaisées dans les pays concernés.

Ailleurs dans les territoires de la République, dans l'hexagone et outremer, la prise en compte des réalités différenciées, géographiques, culturelles, linguistiques et historiques, par des réformes territoriales adaptées, apportera une plus-value démocratique profitable à l'ensemble du pays. Le bon déroulement du dossier corse sera un signal positif donné à tous.

Régions et Peuples Solidaires, qui fédère l'ensemble des formations politiques régionalistes de France, apporte son total soutien aux revendications institutionnelles d'autonomie exprimées par une très large majorité de l'Assemblée de Corse. » ■ **François Alfonsi, Président de R&PS**

La France, cette démocratie sans démocrates

La ministre de la Décentralisation, Catherine Vautrin, a parcouru la Corse en plusieurs jours pour réaffirmer le maintien du processus d'autonomie. Après Bastia jeudi, Ajaccio vendredi, c'est dans l'extrême sud que la ministre a terminé son parcours samedi. Ce lundi, elle a assisté à la prise de fonction du nouveau préfet de Corse, Jérôme Filippini. De surcroît, invitée de Via Stella, elle a déclaré vouloir continuer le processus d'autonomie avec engagement, sans pour autant se mouiller sur les pouvoirs législatifs accordés à l'Assemblée de Corse dans le cadre de cette autonomie. Si cette déclaration est bienvenue, tant l'opacité politique française est forte et que l'avenir même de ce processus était en suspens, elle n'en reste pas moins normale au vu de l'engagement d'Emmanuel Macron en septembre 2023 lors de son discours à l'Assemblée de Corse. Faut-il aujourd'hui se réjouir de voir le maintien d'un processus démocratique, plébiscité par le peuple corse idéologiquement depuis cinquante ans et démocratiquement depuis plus de dix ans ? Nous vivons, à travers la politique française, dans une démocratie sans démocrates. Ce n'est pas tant l'institution en elle-même qu'il faut remettre en cause, mais ceux qui la font marcher. Bien que rares soient les acteurs de la politique voulant renverser les institutions en place, il est évident que plus personne ou presque ne sait ou ne comprend comment la démocratie fonctionne.

Ainsi, comment expliquer que ce régime est le « pire à l'exception de tous les autres » comme disait Churchill, si la voix du peuple n'est jamais écoutée ? Comment accepter, alors que le peuple corse se voit disparaître, que des élus extérieurs à toute question corse, incompétents sur le sujet, décident à notre place de notre avenir ? Comment peut-on accepter que des élus parisiens décident de notre avenir législatif, culturel, linguistique et social ?

La démocratie trouvera son sens dans la politique française quand les Corses auront une voix qui porte pour s'autodéterminer, car eux, et eux seuls, sont maîtres de leur destin. ■

Sortir du cliché d'une Corse « économiquement à genoux »

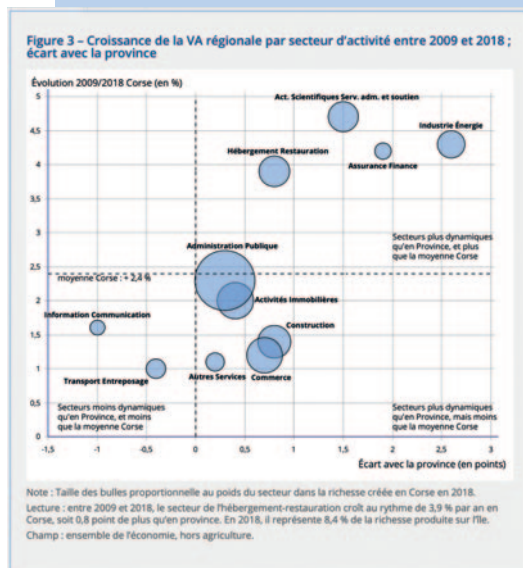
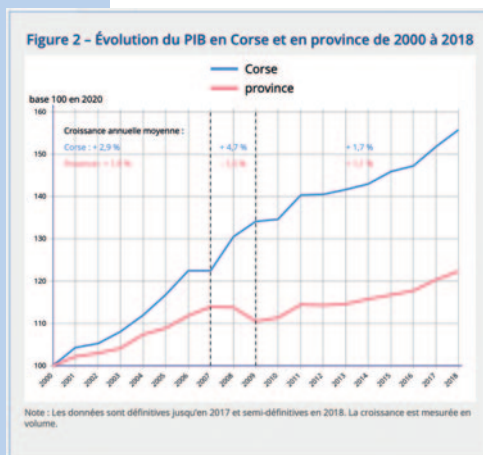
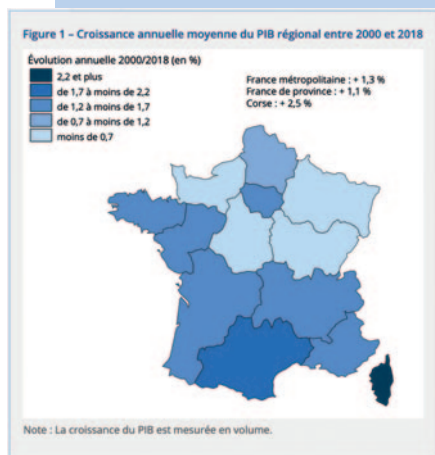
Les idées reçues les plus fortes sont celles qui arrangent tout le monde, d'un extrême à l'autre des positionnements politiques, aussi bien ceux qui veulent pourfendre le « colonialisme qui a conduit la Corse à l'abîme économique », que ceux qui rejettent toute autonomie de la Corse au nom d'une impuissance présentée comme insurmontable pour le peuple corse à faire face à ses besoins économiques. Mais la Corse des années 2020 n'est plus la Corse des années 1960. Loin de là.

Le 8 octobre dernier, le délégué du Rassemblement national en Corse, François Filoni, en a encore fait un axe de sa communication. Ainsi, RCFM rapporte ses propos : « François Filoni a toujours été très réservé, voire opposé, à une autonomie, "nous sommes des mendiants orgueilleux. (...) Aujourd'hui, l'autonomie n'est pas viable." »

Pourtant la trajectoire économique que connaît la Corse depuis plusieurs années est bien loin de ce négationnisme qui vise à décourager le peuple corse dans sa revendication historique d'autonomie. Comparée aux autres régions de France continentale, la Corse a rattrapé une bonne partie de ses retards et elle n'est pas aujourd'hui dans la même situation de dépendance qu'il y a trente ans.

L'Inspection générale des finances (IGF), qui, au sein du ministère de l'Économie et des finances, mène les études économiques de l'État, a en octobre 2018 publié un rapport sur la Corse. Il compare alors la situation économique de l'île à une moyenne des régions de province, et à la situation des anciennes « 22 régions », quand l'Alsace, le Languedoc Roussillon et l'Auvergne existaient encore dans le paysage administratif français. Les chiffres disponibles remontent alors à 2015. Extraits.

Sur l'emploi : « Depuis 1990, l'emploi total en Corse progresse à un rythme plus soutenu qu'au niveau national (+46% contre +14%). Le taux de chômage est néanmoins supérieur d'un point à la moyenne de la France métro-



Source : Insee, comptes régionaux base 2014.

politaine (9,6% contre 8,6%) ». Depuis, Catherine Vautrin est venue cette semaine en Corse livrer les derniers chiffres de l'emploi pour 2024 : « 6,25 %, plutôt meilleur que le taux moyen français ».

Sur le produit intérieur brut : « L'évolution du PIB par habitant en Corse a connu un phénomène de rattrapage marqué puisque l'écart à la moyenne de la France métropolitaine, hors Ile de France, est passée de 18% en 1996 à 5% en 2015 », grâce à un PIB par habitant qui a « augmenté en moyenne de 1,2% par an en euros

constants, soit 0,3% de plus que la moyenne de la France de province ». Et cela alors même que la croissance démographique était elle aussi supérieure au pourcentage moyen dans le reste de la France, les deux effets se cumulant pour doper la croissance économique globale sur le territoire corse. Depuis 2015, l'INSEE nous apprend que la tendance est nettement moins favorable puisque « en 2022, le PIB de la Corse s'élève à 10,3 milliards d'euros, soit 29.300€ par habitant, 13% de moins que la moyenne des régions de province ». Cette récession récente explique les revendications légitimes des acteurs économiques les plus touchés, notamment dans l'activité du bâtiment. Mais elle ne peut justifier

le discours du RN sur une Corse « mendiante et orgueilleuse », incapable par nature d'accéder à l'autonomie.

Ce PIB de 10,3 Mds d'euros est-il assuré par des transferts budgétaires ou fiscaux de l'État ? Lors des discussions du comité stratégique de l'accord de Beauvau, la même IGF a communiqué le chiffre des dispositifs d'aides recensés pour la Corse. Hors conséquences de la crise sanitaire du Covid-19, le total se chiffre à 700 millions d'euros par an. 425 M€ sont constitués par des contri-



www.arritti.corsica

butions directes, principalement la dotation de continuité territoriale (187 M€), et, plus importante encore, la péréquation du prix de l'électricité CSPE (210 M€). Le solde de 30 M€ regroupe les fonds européens, et le plan exceptionnel d'investissements (PEI devenu désormais PTIC) négocié avec l'État quand Lionel Jospin était encore Premier ministre.

Les 380 autres millions d'euros sont des atténuations des dépenses fiscales consenties à la Corse, dont les taux réduits de TVA (carburants, bâtiment, tourisme, alimentation,...) sont le poste principal. S'y ajoutent des dispositifs anciens en cours de démantèlement comme les droits réduits sur les tabacs et l'héritage résiduel des arrêtés Miot sur la taxation des successions, qui devraient disparaître en 2026.

Mais qui mettrait en cause le droit des Corses à payer leur électricité au même prix que les zones interconnectées de la France des provinces ? Nous ne serions pas une île, personne ne pourrait mettre un chiffre sur cette « dotation EDF » et en conclure comme le fait François Filoni : « *Nous fabriquons chez nous de l'électricité à 4 euros, nous la vendons aux gens à 1,22 et 2,70 aux entreprises. Le reste, c'est la péréquation. Ça veut dire qu'à Brest, à Nice, à Marseille, il y a des gens qui payent pour que nous ayons un courant, à un bon prix.* ». Car si « l'Île de France » était insulaire, et donc statistiquement identifiable, on pourrait sans nul doute affirmer « qu'à Brest, Nice et Marseille des gens payent pour que les parisiens aient un courant à bon prix » !

Cette séance de travail du comité stratégique Beauvau, tenue avec les représentants du ministère des Finances, a identifié 800 M€ de transferts nets, représentent moins de 8 % du PIB de la Corse. Gérald Darmanin a alors fait part de sa surprise d'une situation bien moins creusée qu'il ne le pensait, les déséquilibres budgétaires de la Corse s'apparentant tout à fait aux écarts constatés en France entre les régions les plus riches (Île de France, Rhône Alpes) et les plus en retard (Hauts de France, Languedoc Roussillon, etc.).

N'en déplaise à François Filoni, la Corse n'est ni mendicante ni orgueilleuse, et son autonomie est viable. Et son développement à l'avenir dépendra avant tout de la liberté dont elle disposera, grâce à l'autonomie, pour décider par elle-même de ses propres affaires économiques. ■

François Alfonsi.



Requalification du Vieux-Port de Bastia

Lancement de la troisième phase des travaux

Le projet de requalification du Vieux-Port de Bastia se poursuit avec le lancement de la troisième phase des travaux fin octobre jusqu'à mi-juin 2025.

Lors des deux précédentes phases des travaux lancés en 2022, le quai Albert Gilio avait bénéficié d'une réfection complète des sols avec un nouveau dallage en pierres, de la création d'une aire de jeux ainsi que de nouveaux espaces verts. Le quai Nord avait bénéficié d'une réfection des sols, du renouvellement de l'éclairage public ainsi que de la plantation d'arbres. La zone du môle des pêcheurs avait été agrémentée d'une ombrière et d'un accès PMR pour accéder à la jetée. Toute cette zone est devenue piétonne depuis le printemps 2024.



Les travaux du secteur 3 « Conca Marina » visent à la création d'un nouvel espace public composé d'une promenade entre le Spassimare, l'Aldilonda et le quai des Martyrs. La ville de Bastia a souhaité répondre à plusieurs enjeux urbains comme la renaturation de ce quartier, sa plus grande accessibilité par les quartiers sud de la ville et l'augmentation de son usage en tant qu'espace de convivialité. Cette dernière portion du Vieux-Port sera également piétonne, l'éclairage public y sera renouvelé.

Le projet comprend la reconstitution du môle romain ainsi que la création de gradins, pensé pour des événements festifs selon l'équipe de maîtrise d'œuvre : « *Au cœur du Vieux-Port, cette ancienne grève a un potentiel de transformation formidable. Cet amphithéâtre en arc de cercle appelle un aménagement extrêmement simple qui permet de*

retrouver tout simplement de l'espace, des vues et de nouveaux usages. Cette scène urbaine ouverte sur le port a vocation à accueillir des événements de la cité, spectacles, concerts, rassemblements festifs, etc. Il s'agit de créer ici le lieu emblématique de Bastia, un espace de vie au cœur de la ville historique. »

Cette place, où à l'origine étaient tirées les embarcations, sera un espace ouvert sur le port dont le sol sera revêtu de *ricciatte*. La suppression du parking Pouillon permettra de libérer l'espace des voitures et de créer un espace de déambulation.

Le projet comprend également la création d'un îlot de fraîcheur avec la plantation de 15 pins de grande hauteur pour répondre aux problématiques liées au réchauffement climatique. L'enjeu est de créer cet îlot, d'importantes zones d'ombrage tout en préservant les vues sur le Vieux-Port. ■

Pauline Boutet-Santelli.

Calenzana

Un collectif vents debouts contre la casse automobile

U Campianellu est un collectif formé par des habitants de Balagne autour d'une potentielle catastrophe écologique : la gestion de la casse automobile de Calenzana, qui déverserait notamment des polluants toxiques dans le ruisseau Campianellu. Serge, l'un des membres fondateurs du collectif, explique en détails la situation et les attentes des riverains et des soutiens du groupe.



À Calenzana, une situation est source de nombreuses tensions entre riverains, amoureux de la nature et les gestionnaires d'une casse automobile source de nombreuses tensions. Serge est l'un des fondateurs du collectif U Campianellu, du nom du ruisseau adjacents à la casse. Depuis plusieurs années, il a pu constater la situation autour de la gestion de la casse automobile s'empier: prise en charge de trop nombreux véhicules par rapport à la capacité de l'entreprise, gestion catastrophiques des moteurs, des huiles ainsi que des divers déchets tels que le bris de glace et surtout, une «souplesse» mortifère de la part des services de l'État et des élus vis-à-vis des atteintes à l'environnement constatées.

« Il y avait déjà un arrêté qui avait été pris de 20 septembre 2025 astreignant le gestionnaire à 50 € d'amende par jour tant que durait l'atteinte à l'environnement. Parce qu'il pollue le sol. C'est une somme dérisoire par rapport à la pollution effective ! »

L'entreprise n'a cependant jamais eu vocation à devenir une casse: au départ, il s'agit d'un garage automobile créé dans les années 1980. Le gestionnaire

aurait petit à petit commencé à entasser les carcasses de voitures laissées à l'abandon par les clients, ainsi qu'à récupérer celles accidentées au bord de la route. Cela aurait répondu, à l'époque, à un besoin car la région ne disposait pas de casse automobile, et les années 1980 n'étaient pas encore une époque où les préoccupations autour de l'environnement étaient centrales, contrairement à aujourd'hui.

Serge nous confirme qu'aujourd'hui, cette situation est une aberration environnementale. « Une casse polluant honnêtement nos sols de produits toxiques (acide de batterie, éclats de verre, hydrocarbure, métaux lourds...) à proximité du ruisseau du Campianellu, qui rejoint la Figarella et alimente la nappe phréatique. Les voitures se sont littéralement entassées, avec des piles faisant jusqu'à huit mètres de haut ! Il faisait venir un broyeur et s'occupait grossièrement des carcasses en sa possession. »

Régler la situation par la justice

Cette situation ne pouvant plus durer, les riverains et personnes concernées par la protection de l'environnement se sont donc formées en collectif et bientôt en association pour peser dans la balance juridique. Tout d'abord, via un constat d'huissier, puis par l'analyse en laboratoire des sols pour pouvoir quantifier et prouver leur pollution aux hydrocarbures et la responsabilité évidente de cette casse automobile dans la situation. Avec le soutien de personnalités comme Serge Orru, ancien président du WWF et créateur du Festival du Vent de Calvi, et l'assistance de maître Corinne Lepage, connue pour être l'une des avocates ayant porté en justice l'affaire des boues rouges dans les années 70, les membres d'U Campianellu sont prêts à se battre pour faire entendre leur voix. Et pour cause: les analyses de la pollu-

tion du ruisseau et des sols de la région sont on ne peut plus explicites, ainsi que les graves atteintes à la sécurité. Les analyses ont notamment marqué une forte pollution aux hydrocarbures. « Vu l'ampleur des véhicules stockés, entassés, sans aucune norme de sécurité, si un feu prend, il y aura une fumée tellement opaque qu'aucun avion ne pourra se poser sur l'aéroport de Calvi pendant 3 semaines, d'après ce que m'ont dit les pompiers. Ils m'ont également dit qu'ils seraient dans l'incapacité de pouvoir éteindre le feu si un incendie venait à se déclarer. Deuxièmement, si on a les capacités de balancer du produit pour éteindre, c'est le ruisseau qui récupérera toutes les fuites et les liquides. »

La pollution n'est pas seulement liées aux liquides mais également au matériel et bris de glace laissés tels quels sans aucune précaution. « Ce sont des pelles mécaniques et des broyeurs qui s'en occupe, créant des millions de débris et bris de pare-brise sur le sol, et qui les poussent en contre-bas. » Une autre manière de mettre la poussière sous le tapis, donc.

La mobilisation des citoyens a fait changer la situation, mais a visiblement inquiété le gestionnaire de la casse. « Avant la manifestation que nous avons faite en octobre, le propriétaire de la casse s'est empressé de déplacer et d'enlever 1500 moteurs avec un semi-remorque de 38 tonnes qui est venu les charger. Il y a eu des tonnes d'huile de vidange qui ont été déversées dans le ruisseau durant l'opération. »

L'affaire va donc entrer prochainement en justice. Cependant, Serge nous fait part de ses incompréhensions légitimes: « Je ne comprends pas pourquoi cette casse qui pollue tant aujourd'hui, dont la gestion est catastrophique et ne respecte aucune norme, fonctionne toujours. Que font les élus ? Quand nous avons interrogé le maire de Calenzana, aucune réponse ne nous a été donnée, ni à nous ni aux habitants... » ■

Léa Ferrandi.

Pour soutenir le collectif :

Facebook « Collectif U Campianellu »



Voici le rappel d'un article écrit en septembre 2021. Nous reproduisons ici des extraits de son raisonnement, le premier paragraphe était un commentaire de faits d'actualité de l'époque. C'est toujours le même raisonnement d'ailleurs pour Max Simeoni, et le même objectif : combattre le jacobinisme par la voie démocratique. Le contexte de rapports de force n'a guère changé, à Paris comme en Corse, l'affaiblissement du clan, la crise à Paris d'une République à bout de souffle, et la crise en Corse faute de moyens politiques et financiers, et de solidarités. Une seule certitude, toujours la même aussi pour parvenir à l'émancipation : « *Il faut le pouvoir d'une autonomie pour un peuple reconnu sur son territoire avec sa langue officielle* ».

Élections, carrefour pour la bonne voie ? par Max Simeoni



Les nationalistes sont au pouvoir local. Ils l'ont pris dans une coalition autonomistes/independantistes rendue possible parce que ces derniers avaient mis de côté la violence clandestine.

Les autonomistes avaient voté en 2017 la fusion qu'ils n'ont pas réalisée après 14 mois de discussion, ils ont fait liste commune et se sont partagés les postes institutionnels. À chaque élection, la coalition voulait être reconduite, garder chacun ses acquis ou les améliorer. Le Président de l'Exécutif était tenu de toute part. L'ouverture qu'il recherchait, coincée. Bref, l'homme indispensable d'une coalition sourcilieuse plus soucieuse de ne rien perdre que de prendre quelques risques pour avancer.

La crise est générale. Elle vient d'un passé récent. L'État républicain jacobin paye la fin de son Empire colonial (accords d'Évian en 1962) et n'a pas su faire l'Europe politique. Elle en est restée à l'Europe des États aux frontières issues des guerres. Le Général De Gaulle cherchait à rétablir le statut de grande puissance, du moins de ne pas être satellisé entre l'URSS et les USA. Il lui fallait un pouvoir central fort, une Constitution qui bannisse la chienlit de la IV^e République. Il a voulu l'élection du Président au suffrage universel direct et un regroupement pour cela à Gauche comme à Droite s'imposait pour donner une majorité à ce Président. Il a lancé la décentralisation (discours à la foire de Lyon en 1969). Puis avec le référendum, il a tenté la réforme du Sénat.

Devant les réticences des notables locaux, il a mis tout son poids en déclarant qu'en cas d'échec, il se retirerait. Ce qu'il a fait.

Pendant quelques années, l'illusion a persisté. La Gauche et la Droite se regroupaient pour l'enjeu de la Présidentielle. Mais la chienlit avait repris à bas bruit par la cohabitation. Plus de majorité présidentielle. Elle a continué par des primaires dans les partis de Gauche. La Droite démantelée l'a adoptée et le LR va plus loin, empêtré, impuissant, tente de s'en remettre à ses militants.

La crise est générale, et à cette heure, on ne voit pas de sortie.

Les effets de la dislocation du jeu électoral gaulliste parisien ont été instantanés et massif en Corse. Sans appui, le système des clans locaux s'est disloqué, avant, d'ailleurs, que la marche électorale des nationalistes ne prenne forme. À tel point selon moi que le mérite, si l'on peut dire, de ces derniers a été en partie surévalué. Ils ont un mérite d'une autre nature, celui d'avoir été présents quand l'occasion cachée s'est présentée. Le mérite de la persévérance, de la ténacité.

Tous ces restes d'un passé récent de droite, de gauche restent enclos dans un statut particulier qui est vraiment particulier en ce sens qu'il donne un pouvoir local insuffisant pour gouverner, mais qui les rend complices de sa gestion. Il servira d'alibi pour les attaquer à tous ceux qui sont anti-nationalistes non avoués en général. « *Ils sont comme les autres* » est-il dit!

La chienlit nationaliste fait le reste pour un discrédit qui ne peut que croître. Un processus qui a surgi : la bataille pour

la présidence du syndicat de l'Énergie au nom de la démocratie. À suivre. Recours judiciaire en cours.

Les acteurs en recherche de reconnaissance, comme ceux qui ont un titre de représentants, élus du suffrage universel, tous les égots à l'affût, ont une préoccupation commune négative qui est : « *rien ne doit réussir sans moi* ». Tout pour empêcher. La négation est à l'œuvre.

L'Exécutif, seul pouvoir élu, a à résoudre la quadrature du cercle nationaliste. Tous contre, ex-coalisés, le Président élyséen, les préfets battant la campagne, sans compter les déçus sur la réserve qui ont cru au changement, au miracle nationaliste...

Crise au sommet de l'État, dans les partis, chez les nationalistes... rien à espérer en vue dans le court terme? On dit que l'histoire avance par étapes de crises? Alors une question se pose : qu'elle est le temps qui reste pour un peuple menacé de disparition, le nôtre?

La solution existe. Il faut sortir du système de gestion sans les moyens adaptés à ce sauvetage.

Il faut le pouvoir d'une autonomie pour un peuple reconnu sur son territoire avec sa langue officielle. Il ne s'agit pas de chasser la France, ne serait-ce que par bon sens. Il lui faut des garanties que la géopolitique impose pour sa sécurité. Il s'agit simplement de sortir du jacobinisme et de réaménager les échanges entre la Corse et la France dans l'Europe à construire. Dans l'intérêt des deux. L'électoralisme actuel seul est une impasse.

Il faut donner le pouvoir au peuple, à la base avec un parti dont c'est la mission. ■

Addictions-Pauvreté

S'unir pour sortir du piège

La conférence annuelle sur la précarité organisée par la Coordination inter-associative de Lutte contre l'Exclusion (CLE) se tenait à Aiacciu à l'Espace Diamant ce 28 octobre. Plusieurs intervenants pour se concentrer cette fois-ci sur le thème des addictions. Le débat était animé par la journaliste Célia Picciochi.

« **O**n ne lâche rien » a introduit Jean Michel Tatin de l'association les Uns Visibles. Comme une invite à faire sienne l'affirmation à tous les acteurs du terrain, responsables institutionnels, administratifs ou associatifs, il exprime l'espoir qu'il faut en permanence entretenir pour accompagner cette sortie de l'enfer.

Celui qui se définit comme un « *addictologue de rue* » résume l'urgence de la situation en un seul chiffre: la progression des addictions en Corse est trois fois supérieure à la moyenne nationale: +10,3%.

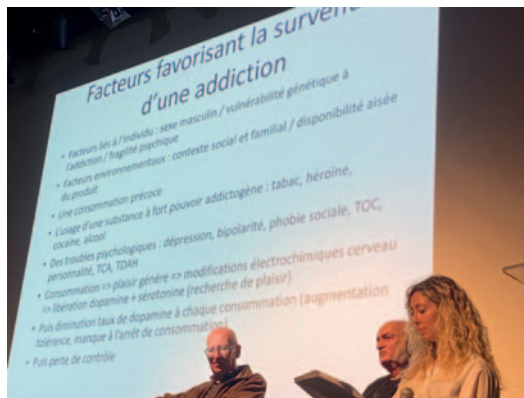
Le Dr Pernin, lui aussi porte-parole de l'espoir, ouvre alors les débats sur ce « couple d'enfer, pauvreté / addiction ». « *Nous sommes des urgentistes mais on ne règle pas le problème de la faim avec des rustines et des bouées* » rappelle-t-il.

Comme chaque année, lui aussi lance un appel aux acteurs, responsables politiques, État, Collectivité de Corse, responsables religieux, administratifs, Insee, médias, élus, associatifs, jeunes, parents, familles, victimes, à tous ces « *témoins du drame* » d'agir ensemble. Il y a péril en la demeure dans une île qui manque d'hébergement d'urgence dit-il. En écho à la célèbre phrase « *la religion est l'opium du peuple* », il se désole: « *aujourd'hui, l'opium est devenu la religion de nos peuples* ».

Premier intervenant, François Paille, professeur honoraire de Thérapeutique et d'addictologie à l'Université de Lorraine explique: la drogue est une dépendance qui ne comprend pas que les substances illicites: l'alcool et le tabac sont les premières causes de décès prématurés en France. L'addiction vient pour échapper à une souffrance, à des difficultés, elle conduit à une perte de contrôle qui prend vite un caractère envahissant par la recherche et la consommation du produit, et surtout par l'envie de reconsommer.

« *Il n'y a pas de société sans drogue* » rappelle le professeur, qui alerte sur l'explosion des produits synthèses et la nécessité d'agir sur l'offre.

Chez les jeunes, comme chez les adultes, moins on a de moyens, plus on



Première table-ronde sur la drogue pourquoi? Les drogués pourquoi? Quelle prise en charge des publics précaires addicts. • Seconde table-ronde sur la prise en charge des publics en situation de pauvreté en Corse.

est vulnérable et plus on augmente la dépendance à un seul produit: 80% des usagers sont pauvres et en situation de polyaddiction.

Tout ceci a un coût social énorme: 266 milliards d'euros en vies perdues, en santé, en qualité de vie, en perte de productivité. Un coût pour les finances de l'État de 7 milliards d'euros et un coût pour le consommateur qui est exponentiel, de plusieurs centaines d'euros à plusieurs milliers!

Comment lutter? « *À problème complexe réponse complexe* » explique le professeur Paille, pour qui il faut mettre en cohérence les approches, et en synergie les moyens d'actions pour en décupler l'efficacité.

Il faut faire évoluer les représentations, « *voir l'usager non plus comme un délin-*

quant, mais comme un malade à soigner. Dépasser le modèle moral, et évoluer sur un modèle intégré médico-social ».

Limiter l'accès aux produits, le retarder au maximum, agir sur les prix, la publicité, les lieux d'achat, l'environnement, le soutien des familles, tout est capital. Il faut des mesures éducatives, mener des campagnes actives, avoir une approche pragmatique à partir de la réalité de l'usager, de ses besoins, de ses difficultés (problème de logement, de santé, etc).

Sans oublier que « *la société pousse à consommer* »: il faut aussi agir sur les lobbies industriels et financiers, l'économie souterraine que créent ces trafics.

Stéphanie Boichot Geiger, médecin cheffe de service en addictologie à Paris, détaille le parcours de soin à travers plusieurs cas clinique. Des situations très dures, mais heureusement avec souvent la réussite au bout.

Elle décrit la descente aux enfers, à travers un cercle vicieux des situations vécues par ces personnes, la plupart du temps un terrain familial de précarité, de violences physiques, psychologiques, de carence affective, de solitude, parfois aussi un élément déclencheur, et la souffrance ou le sentiment de culpabilité qui vont avec, le divorce des parents, un événement tragique, la violence d'une situation... À chaque fois, les mêmes mots pour expliquer le pourquoi de la chute vers la dépendance, « *on cherche à oublier, on veut s'anesthésier, dormir* »... c'est « *un suicide à petits*

feux» explique le Dr Boichot-Geiger. Et chaque fois encore le même «*besoin de prise en charge, d'accompagnement*». Il faut donner un «*espace de parole*», ne pas juger, accompagner avec «*les bonnes personnes*», faire un bilan des besoins, au niveau médical, psychique, social. Soigner et prévenir la rechute... bref, «*c'est un travail d'équipe*» nous confirme le Dr Boichot.

Eric Hispard, médecin alcoologue à Paris souligne la vocation de tous ces aidants qu'ils soient médecins, administratifs, associatifs. «*On a tous appris des personnes que nous rencontrons*». «*Nous avons 11.000 patients, ce sont autant d'histoires cliniques, autant de survivants*» dit-il en insistant sur l'importance du langage: dans le champs social, médical, chacun a un langage, qu'il faut savoir écouter et se partager. Il compare le combat de ces naufragés avec

est une faute. Il ne faut pas lâcher» répète le Dr Hispard.

La seconde table-ronde donnait la parole à des acteurs de terrain en Corse pour faire le point de la prise en charge des publics en situation de pauvreté dans l'île.

Elise Charlot, Directrice régionale de l'association Addictions France, le Dr Etienne François, médecin psychiatre addictologue à Aiacciu (CRF Finusellu, Centre Hospitalier) et Portivechju (clinique de l'Ospedale), et le Dr Marc Soreau, médecin au centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie d'Aiacciu et du service de cure de l'hôpital de Castellucciu.

Une certitude pour chacun de ces acteurs de terrain qui en font le constat au quotidien: il y a «*une croissance nette des patients*», «*une addictologie croissante*». Tout ça heureusement dans un

niveau médical et social» en faveur d'une «*prise en charge adaptée*».

Il faut «*être à disposition de la personne, aller à son rythme. À un moment donné ça va changer, il va se passer quelque chose*» disent-ils, soulevant aussi d'autres facteurs aggravants: «*1/3 des patients en grande précarité souffrent de troubles psychiatriques sévères, où l'addiction va souvent être l'élément embrasant. Et donner un risque de suicide augmenté*». D'où l'importance «*d'aller vers la personne, selon ses besoins*», «*dans une approche médico-psycho-sociale, par une prise en charge globale, transversale du parcours de vie, dans une cohérence et pas une juxtaposition, en acceptant la consommation pour accompagner vers la maîtrise de cette consommation et la réduction des risques et des dommages.*»

Les débats avec la salle insistent encore sur l'importance de la préven-



Cécile Masera, graphiste, faisait en simultané une synthèse des échanges dans une fresque qui résume l'essentiel des échanges.

celui des enfants-bulle*: «*c'est un travail de sortie de bulle*» dit-il, et dans cette plongée dans l'addiction («*j'ai replongé*» dit celui qui rechute), il prend l'image justement du plongeur qui pour remonter vers la surface avance par palier: «*On va trop vite avec l'idée qu'ils devraient aller bien, mais il faut se mettre dans la temporalité de la personne. Soignants et accompagnants doivent s'ajuster. Certains ne savent pas ce qu'est un univers de soins, une douche, un horaire...*»

Il faut des «*consultations ouvertes, se mettre à disposition*» dit encore le Dr Hispard, pour qui il faut aussi oser laisser faire car la réinsertion passe par les ateliers, les activités culturelles et la prise en charge des patients par eux-mêmes: «*si vous saviez ce qu'ils sont capables de faire quand on les autorise!*»

C'est un long travail. S'il y a urgence à s'occuper du problème médical, il y a aussi «*urgence à réduire les risques et dommages de la pauvreté. Ne pas le faire*

contexte de meilleure prise en compte de l'addictologie et d'un travail complémentaire qui porte ses fruits. Tous trois insistent d'ailleurs sur «*l'importance des dispositifs complémentaires*», de réunir les différentes approches, «*créer des sentinelles*», travailler avec une maraude sociale. Ils insistent sur le besoin de ne pas forcer les choses et de s'adapter à chaque patient: «*il n'y a pas de modélisation possible, il faut s'adapter, dialoguer, pour tâcher de ramener le patient vers le soin*».

C'est la nécessité du «*aller vers*», créer un maillage territorial pour rendre accessible le soin dans le rural, téléconsultations par exemple, bus itinérants...

En Corse, la mauvaise qualité des produits, leur coût plus élevé, le fait qu'ils soient coupés avec d'autres produits, tout ceci accentue la complexité des cas à traiter.

Ces acteurs insistent sur la «*nécessité d'équipes pluridisciplinaires, la complémentarité institutionnelle mais aussi au*

La progression des addictions en Corse est trois fois supérieure à la moyenne nationale: +10,3%.

tion, le besoin aussi d'un «*sursaut de développement*», notamment de «*développement durable*»: «*l'addiction est un symptôme des problèmes de notre société*». La nécessité aussi de bâtir un projet pour le patient: «*sans projet on replonge*».

Un besoin enfin de prise en compte politique des changements sociétaux: familles monoparentales, isolement, inaccessibilité à la culture, besoin d'activités sociales récréatives. Et un besoin de ressources pour lutter contre une dégradation de la société et une précarité qui augmente. Le mot de la fin est pour le Dr Permin, «*il faut changer notre regard. Quand on voit un être humain, l'aventure commence*» dit le porte-parole de la CLE, qui invite chacun à agir avec le sens de la formule qu'on lui connaît: «*quand on a un déficit en euros, il faut une augmentation en neurones!*» ■ **Fabiana Giovannini.**



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI -
Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi -
BP 618 - 20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30 -
SIRET 33035573600019

Référence acheteur : 010/TX/2024

L'avis implique un marché public

Objet : Construction d'un Bâtiment agricole (Bergerie avec bloc de traite et laiterie) et d'un hangar agricole de stockage avec aire de lavage

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 01 - VRD Espaces Verts

Lot N° 02 - Gros OEuvre

Lot N° 03 - Charpente métallique-Couverture

Lot N° 04 - Etanchéité - Toiture Jardin

Lot N° 05 - Enveloppe - Bardage

Lot N° 06 - Serrurerie

Lot N° 07 - Menuiserie Aluminium

Lot N° 08 - Plâtrerie-FP-Menuiseries int-Peinture

Lot N° 09 - Revêtements de sols et murs

Lot N° 10 - Plomberie

Lot N° 11 - Chauffage Ventilation Climatisation

Lot N° 12 - Electricité CFO CFA

Lot N° 13 - PhotoVoltaire

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 55% Valeur technique de l'offre

- 45% Prix

Remise des offres : 18/11/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 25/10/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Société civile immobilière « TEDESCHI »
Villa Pierrette Quartier Paratojo 20200 BASTIA

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 21 octobre 2024 a été constitué une Société civile

Dénomination : TEDESCHI

Capital : 1000 euros divisé en 100 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité

Siège : Villa Pierrette Quartier Paratojo 20200 BASTIA, Objet : La société a pour objet la propriété, l'administration, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle serait ou pourrait devenir propriétaires par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ainsi que toutes opérations s'y rapportant directement ou indirectement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

Gérant : Monsieur TEDESCHI Guillaume André François Demeurant Villa Pierrette – Quartier Paratojo 20200 BASTIA Immatriculation de la société : Au RCS de BASTIA

FDS AJACCIO

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : CENTRE COMMERCIAL E. LECLERC
LIEUDIT BALEONE 20167 SARROLA-CARCOPINO
902 402 494 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2024, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

KIVITI

SAS au capital de 5.000 euros
Siège social : 8, Rue Bonaparte 20000 AJACCIO
822 270 757 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 11/10/2024, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS. La Présidente

Commune d'OSANI

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur

COMMUNE D'OSANI

Mairie

20147 OSANI

04.95.27.30.74

mairie.osani@gmail.com

2. Objet du marché

Réfection des passerelles de l'embarcadère de Vignola

3. Caractéristiques principales

Réfection de passerelles piéton en bois et de leurs massifs béton d'assise, destinées à descendre à un embarcadère maritime.

4. Conditions de participation

Le candidat devra justifier de sa situation juridique et financière de ses capacités techniques et économiques à réaliser cette opération. De plus, il ne devra pas être frappé d'interdiction de soumissionner.

5. Durée du marché ou délais d'exécution

Date limite de livraison : 31 Mars 2025

6. Critères d'attribution

L'offre sera appréciée en fonction des critères suivants :

- Valeur Technique de l'offre : 40 %

- Prix : 40 %

- Délai : 20 %

7. Procédure

Procédure Adaptée

8. Conditions de délai

Date limite de réception des offres : Jeudi 28 Novembre 2024 à 12 heures

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception de celles-ci

9. Date d'envoi du présent avis à la publication :

28 octobre 2024

La Maire. Gisèle PAN-COLONNA

GS CONCEPT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : ROUTE DE PINARELLO QUERCIOLO
20213 SORBO OCAGNANO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Sorbo Ocagnano du 16 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : GS CONCEPT

Siège social : Route de Pinarello Querciole, 20213 Sorbo Ocagnano

Objet social : La vente au détail de prêt-à-porter, de souvenirs, de prêt-à-porter, de cadeaux, d'objets de fabrication artisanale, de bijoux fantaisie, de maillots de bain, d'objets et accessoires de mode balnéaire.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Madame Lena GIOVANNONI, demeurant Route de Pinarello Querciole, 20213 Sorbo Ocagnano, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis. La Gérance

Publicità

Vous souhaitez faire paraître votre publicité dans ARRITTI, contactez Ange Giovannini au 06 81 54 73 98 ou par mél arritti2@wanadoo.fr Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet www.arritti.corsica

Abonnez-vous en ligne !



ANNONCES LÉGALES

Envoyer vos annonces à paraître à : arritti2@wanadoo.fr